

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1185^e séance, tenue le mardi 12 mai 2026, à 14 heures, à la salle M-425
du Pavillon Roger-Gaudry et par visioconférence

PRÉSENCES : la vice-rectrice principale et vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois ; les présidentes, les présidents, des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier, le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité et au développement durable, Tony Leroux ; les doyennes, les doyens : Geneviève Saumier, Hugo Ciaburro, Simon De Denus, Carmela Cucuzzella, Michel Janosz, Nathalie Fernando, David Francoz, Jean-François Bouchard, Sylvie Dubois, Ahlem Ammar, Carl-Ardy Dubois ; le représentant de l'École HEC Montréal : François Bellavance ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : Marie-Josée Aubin ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Martin Guimond ; les étudiantes, les étudiants : Ana Maria Duman, Anaël Sah, Enrique Colindres ; les observatrices, les observateurs Annik Gélneau, Chantal Bémeur, Alain Borsi (en l'absence de Stéphanie Gagnon)

INVITATIONS : pour la délibération CE-1185-5.1, de la Faculté de médecine vétérinaire : Marie Archambault, vice-doyenne, et Louise St-Germain, vice-doyenne associée ; pour la délibération CE-1185-6.1, de la Faculté des sciences de l'éducation : Anne-Marie Émond, vice-doyenne à la formation initiale en enseignement et Marie-Ève Boisvert-Hamelin, professeure agrégée au Département de psychopédagogique et d'andragogie ; pour la délibération CE-1186-7.1, de la Faculté de médecine dentaire : Félix Gérard, vice-doyen aux études et aux affaires étudiantes

ABSENCES : le recteur, Daniel Jutras ; le vice-recteur à la recherche et à l'innovation, Vincent Poitou ; les présidentes, les présidents, des sous-commissions de la Commission des études : le vice-recteur adjoint à la recherche, Francis Gingras ; les doyennes, les doyens : Patrick Cossette, Frédéric Bouchard ; la représentante, le représentant de l'École Polytechnique Montréal : Isabelle Villemure, François Guibault ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : Marie-Alice Belle, Sophie Parent, Mathieu Boivin, Marie Luquette ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Isabelle Daoust, Martin Guimond, Hocine Slimani ; les étudiantes, les étudiants : Maïa Malkassof ; les observatrices, les observateurs : Nicole Languerand, Stéphanie Gagnon, Michèle Glémaud

SECRÉTAIRE : le secrétaire général, Alexandre Chabot

PRÉSIDENTE : la vice-rectrice principale et vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois

CONSEILLÈRE EN
GOUVERNANCE : Danielle Salvail

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres étudiants : Ana-Maria Duman, Maïa Malkassof et Anaël Sah.

CE-1185-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1184^e séance tenue le 21 avril 2026
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
 - 5.1 Faculté de médecine vétérinaire – Direction
 - Modification aux programmes de Doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire (1-580-1-0 et 1-580-1-9)
6. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
 - 6.1 Faculté des sciences de l'éducation – Centre de formation initiale des maîtres (CFIM)
 - Programme de Maîtrise en éducation : création d'une option Enseignement en adaptation scolaire (2-857-1-1)

7. Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études : plans d'action facultaires
 - 7.1 Faculté de médecine dentaire
 - Plan d'action préparé dans le cadre de l'agrément et de l'autoévaluation du programme de Doctorat de premier cycle en médecine dentaire (1-300-1-0) et des programmes de deuxième cycle (DES et certificats de résidence)
 - 7.2 École d'optométrie
 - Plan d'action préparé dans le cadre de l'agrément du programme de Doctorat de premier cycle en optométrie (1-655-1-1)
 - 7.3 Faculté de médecine
 - Plan d'action préparé dans le cadre de l'évaluation allégée du programme de Certificat en physiothérapie (2-745-1-2) [diplôme de qualification]
8. Comité des nominations de la Commission des études
 - Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités et sous-commissions de la Commission des études
9. Élection d'un membre au Comité des nominations de la Commission des études
10. Nomination de membres étudiants à des comités et sous-commissions de la Commission des études
11. Affaires diverses
12. Prochaine séance régulière
13. Clôture de la séance

CE-1185-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1184^e SÉANCE DU 21 AVRIL 2026

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1184^e séance, tenue le 21 avril 2026.

CE-1185-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1184^e séance. Le secrétaire général, Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1185-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Pascale Lefrançois, fait part de résultats récents sur les données d'admission et d'inscription. Pour le trimestre d'été 2026, on observe une augmentation d'une proportion de 14 % des nouvelles inscriptions, alors que cette proportion est en diminution au trimestre d'automne 2026 (- 11 %), et que le nombre d'autorisations d'inscription a également diminué (- 6 %). La présidente souligne les efforts consacrés aux processus de conversion par les équipes des facultés.

Sur le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), la présidente mentionne que pour le quota attribué à l'Université, une proportion de 25 % a été utilisée (pour la période allant de décembre 2025 à décembre 2026). Un nombre de 1 878 personnes a présenté une demande du certificat. Comparativement, les données relatives aux candidatures internationales montrent un nombre de 2 536 acceptations d'inscription. UdeM International effectuera un suivi sur l'écart observé.

CE-1185-5 Rapport de la Sous-commission du premier cycle

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Michel Torres, président de la Sous-commission du premier cycle, présente le projet inscrit au point 5.1, assisté par les doyennes, doyens, ou vice-doyennes, vice-doyens, des facultés concernées.

Invitées, pour la présentation du projet et pour la période de questions : de la Faculté de médecine vétérinaire : Marie Archambault, vice-doyenne, et Louise St-Germain, vice-doyenne associée, du Vice-décanat aux affaires académiques et étudiantes de premier cycle.

CE-1185-5.1 Faculté de médecine vétérinaire – Direction

- Modification aux programmes de Doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire (1-580-1-0 et 1-580-1-9)

2026-A0033-1185-384, 384.1

La modification aux programmes de Doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire se pose en regard d'une volonté d'actualisation continue de la formation, définie en cohérence avec l'évolution des compétences attendues dans ce domaine, et avec les exigences de l'organisme d'agrément (l'American Veterinary Medical Association–AVMA). La révision a été fondée sur l'adoption d'un nouveau référentiel de compétences plus resserré (passant de sept à cinq compétences), structuré autour des approches clés de la pratique vétérinaire (diagnostic ; traitement ; prévention ; communication ; coordination) ; chacune des compétences est associée à des apprentissages et à des contenus essentiels, auxquels sont rattachés des niveaux de qualité ou d'approfondissement, répartis au cours du cheminement. Cette actualisation se traduit par une refonte des plans cadres (de la première à la cinquième année du programme), proposant des ajustements de crédits, des modifications de contenu, des changements de sigles, ainsi que des déplacements et des fusions de cours, afin d'assurer une meilleure progression des apprentissages. La formation pratique est renforcée, par l'ajout et la restructuration des stages (dont la durée passera de 31 à 40 semaines en quatrième et cinquième années), définie en conformité des exigences de formation clinique de l'AVMA. La structure du programme est dorénavant fixée à un nombre de 198 crédits (auparavant indiquée de 196,5 à 198 crédits), répartis selon 154 crédits de cours obligatoires et 44 crédits de cours à option. La réorganisation de la structure et des contenus, accompagnée d'approches pédagogiques diversifiées et modulées, permettra d'optimiser l'acquisition et l'intégration des connaissances et des compétences cliniques, et de favoriser la préparation aux réalités et enjeux actuels de la profession, par une formation définie en adéquation avec les besoins du milieu et soutenant le développement d'une relève compétente et adaptable. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2026. La présentation reporte au document 2026-A0033-1185-384.

Dans le cadre de sa recommandation, la Sous-commission du premier cycle a souligné la qualité et la teneur de la refonte proposée, remarquant que les mesures de suivi et les modalités de son implantation permettront d'assurer l'équilibre recherché entre le nombre de crédits respectifs des cours, la charge et l'horaire de travail qui y seront associés, ainsi que la gradation conséquente des évaluations.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur les modalités d'implantation du programme modifié dans l'un et l'autre des campus (Saint-Hyacinthe et Rimouski) ; sur les contenus pris en compte en regard de problématiques ou de perspectives actuelles (résistance aux antibiotiques ; santé publique ; approche de santé globale *Une seule santé* ; technologies émergentes ; méthodologies de travail en équipe ; analyse des risques en santé environnementale ; etc.), et sur les aménagements conséquemment apportés aux cours et aux approches d'enseignement et d'apprentissage

(dont la possibilité d'un plus grand nombre de crédits de stage associés à des thématiques variées).

La Commission félicite la Faculté pour la qualité de la refonte présentée.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification aux programmes de Doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire (1-580-1-0 et 1-580-1-9), à la Faculté de médecine vétérinaire (Direction), conformément au document 2026-A0033-1185-384.

CE-1185-6 Rapport de la Sous-commission des études supérieures

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier, présente le projet inscrit au point 5.1, assistée par les doyennes, doyens, ou vice-doyennes, vice-doyens, des facultés concernées.

Invitées, invités, pour la présentation du projet et pour la période de questions : de la Faculté des sciences de l'éducation : Anne-Marie Émond, vice-doyenne à la formation initiale en enseignement, et Marie-Ève Boisvert-Hamelin, professeure agrégée au Département de psychopédagogie et d'andragogie.

CE-1185-6.1 Faculté des sciences de l'éducation – Centre de formation initiale des maîtres (CFIM)

- Programme de Maîtrise en éducation : création d'une option *Enseignement en adaptation scolaire* (2-857-1-1)

2026-A0033-1185-385

La modification au programme de Maîtrise en éducation propose la création d'une option *Enseignement en adaptation scolaire*, comportant 60 crédits, en lieu et place de la formule d'un programme de maîtrise qualifiante de 45 crédits, élaboré en réponse à des recommandations ministérielles, et approuvé par la Commission des études en 2025, mais ayant reçu un avis défavorable du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) transitoire. À la suite des échanges tenus avec cet organisme et avec les représentantes et représentants des ministères concernés, la Faculté a procédé à la révision du projet, afin de proposer un programme de 60 crédits, visant, par ce choix, à répondre adéquatement aux trois demandes formulées par le CAPFE transitoire (intégration de l'ensemble des disciplines du *Programme de formation de l'école québécoise* et formation plus approfondie en gestion de comportements ; réalisation de stages dans les deux ordres d'enseignement [primaire et secondaire] ; resserrement des profils d'admission en regard de l'atteinte du profil de sortie). Des échanges continus avec le CAPFE transitoire ont permis de valider la pertinence de la nouvelle version proposée, en ce qu'elle répond aux attentes présentées, et en ce qu'elle permet d'assurer une cohérence avec le programme de maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire. Comme ce programme, le programme proposé donne accès au brevet d'enseignement.

La structure de l'option de 60 crédits repose sur un tronc commun (segment 01), comportant 45 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option, et offrant deux concentrations (12 crédits obligatoires) : *Enseignement primaire* (segments 01 et 80C1), et *Enseignement secondaire* (segments 01 et 80C2). Deux nouveaux cours (sigles EDU et PPA) sont créés (stage et apprentissage en adaptation scolaire). L'implantation du

programme modifié est prévue au trimestre d'hiver 2027. La présentation reportée au document 2026-A0033-1185-385.

La Commission félicite la Faculté pour la qualité et l'adéquation de la formule de programme proposée.

Le formulaire de présentation (formulaire et tableau de la structure) sera modifié comme suit : l'intitulé de la concentration *Éducation primaire* sera modifié pour concentration *Enseignement primaire* (segment 80C1).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Maîtrise en éducation : création d'une option *Enseignement en adaptation scolaire* (2-857-1-1), au Centre de formation initiale des Maîtres (CFIM) de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2026-A0033-1185-385 modifié.

CE-1185-7 Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études : Plans d'action facultaires

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité et au développement durable, Tony Leroux, président de la Sous-commission d'évaluation des programmes, présente les plans d'action inscrits aux points 7.1 à 7.3, assisté par les doyennes, doyens, ou vice-doyennes, vice-doyens, des facultés concernées.

Le vice-doyen aux études et aux affaires étudiantes de la Faculté de médecine dentaire, Félix Girard, se joint à la Commission comme invité, pour la présentation du plan d'action inscrit au point 7.1.

CE-1185-7.1 Faculté de médecine dentaire

- Plan d'action préparé dans le cadre de l'agrément et de l'autoévaluation du programme de Doctorat de premier cycle en médecine dentaire (1-300-1-0) et des programmes de deuxième cycle (DES et certificats de résidence)

2026-A0033-1185-389, 389.1, 389.2, 389.3, 389.4

Le plan d'action préparé dans le cadre de l'agrément (auprès de la Commission de l'agrément dentaire du Canada–CADC) et de l'autoévaluation de programmes de médecine dentaire concerne les programmes suivants : Doctorat de premier cycle en médecine dentaire (1-300-1-0) ; Diplôme d'études supérieures en dentisterie pédiatrique (2-315-1-3), conjoint au programme de Maîtrise en médecine dentaire (2-300-1-3) ; Diplôme d'études supérieures en orthodontie (2-310-1-3), conjoint au programme de Maîtrise en médecine dentaire (2-300-1-3) ; Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire (2-303-1-0) ; Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie (2-303-1-1). Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de la formation en médecine dentaire, un rapport d'autoévaluation des programmes a été réalisé, en complément au processus de renouvellement des agréments ; ces processus complémentaires constituent un outil stratégique destiné à orienter les décisions facultaires, renforcer la cohérence du curriculum et assurer une formation d'excellence, alignée sur les standards professionnels et les besoins de la population. Le plan d'action détaillé identifie six objectifs en fonction desquels seront articulées les étapes de sa réalisation, pour l'ensemble des programmes concernés, objectifs associés, notamment : à la finalité des programmes, en cohérence aux besoins actuels et futurs du secteur ; à la révision et à l'optimisation des curricula s'alignant avec les

compétences visées ; à l'évolution continue et documentée des pratiques d'enseignement, en soutien de la qualité et de la cohérence des programmes ; à la définition de mécanismes et de procédures pouvant assurer une gestion cohérente et structurée des programmes ; au renforcement de la qualité et de la coordination des stages cliniques en milieu externe ; à l'uniformisation des pratiques cliniques. La présentation reporte au document 2026-A0033-1185-389 ; les documents 2026-A0033-1185-389.1 à 389.4 portent sur les rapports du CADC en vue de l'agrément des programmes mentionnés.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté de médecine dentaire, préparé dans le cadre de l'agrément et de l'autoévaluation du programme de Doctorat de premier cycle en médecine dentaire (1-300-1-0) et des programmes de deuxième cycle (DES et certificats de résidence), conformément au document 2026-A0033-1185-389.

CE-1185-7.2 École d'optométrie

- Plan d'action préparé dans le cadre de l'agrément du programme de Doctorat de premier cycle en optométrie (1-655-1-1)

2026-A0033-1185-390, 390.1

Le plan d'action préparé dans le cadre de l'agrément (auprès de l'Accreditation Council on Optometric Education—ACOE) pour le programme de Doctorat de premier cycle en optométrie identifie huit objectifs, en vue de répondre aux constats de l'organisme, en regard des huit standards évalués, objectifs principalement liés à : la définition d'un plan de suivi continu (selon la démarche proposée dans le *Guide du suivi continu pour les programmes sous agrément* du Bureau de la promotion de la qualité) ; l'élaboration d'une formation sur les procédures au laser et les chirurgies mineures, en vue de son intégration au programme pour l'année académique 2027-2028 ; la révision des plans de cours en conformité des normes de l'Université et des exigences de l'ACEO ; l'amélioration de l'encadrement des stages externes en regard des normes de pratique, qualifications, visite des lieux et formation des maîtres de stage externe ; la mise à jour des politiques de la Clinique universitaire de la vision. La présentation reporte au document 2026-A0033-1185-390 ; le document 2026-A0033-1185-390.1 présente le rapport d'évaluation de l'organisme d'agrément.

Des précisions sont apportées sur les standards nord-américains visés dans le cadre de l'agrément, et sur le contexte de la formation sur les procédures au laser.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de l'École d'optométrie, préparé dans le cadre de l'agrément du programme de Doctorat de premier cycle en optométrie (1-655-1-1), conformément au document 2026-A0033-1185-390.

CE-1185-7.3 Faculté de médecine

- Plan d'action préparé dans le cadre de l'évaluation allégée du programme de Certificat en physiothérapie (2-745-1-2) [diplôme de qualification]

2026-A0033-1185-391, 391.1

À la suite du processus d'évaluation du programme de Certificat en physiothérapie, le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes a souligné les éléments et constats suivants : pertinence d'un programme unique offert en français et contribuant à combler la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine de pratique ; efficacité de la structure, permettant de compléter plus rapidement le programme ; objectifs de formation cohérents et en adéquation avec les besoins de la profession ; qualité de l'expertise du corps enseignant ; variété et qualité des méthodes pédagogiques ; accompagnement favorisant la réussite et un taux de diplomation élevé. En regard des éléments et enjeux identifiés, le plan d'action a défini six objectifs, liés, notamment : à la mise en œuvre de stratégies pour accroître la visibilité du programme et favoriser le recrutement ; à la définition de modalités de pérennisation du programme ; à la promotion et au développement de ressources favorisant la santé, le bien-être et l'équilibre des étudiantes et des étudiants ; à une utilisation privilégiée des ressources francophones ; à une meilleure intégration d'activités d'apprentissage favorisant le développement des compétences recherchées ; au renforcement de la réflexion relative au processus d'amélioration continue du programme. La présentation reportée au document 2026-A0033-1185-391 ; le document 2026-A0033-1185-391.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté de médecine, préparé dans le cadre de l'évaluation allégée du programme de Certificat en physiothérapie (2-745-1-2) [diplôme de qualification], conformément au document 2026-A0033-1185-391.

CE-1185-8 Comité des nominations de la Commission des études

- Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités et sous-commissions de la Commission des études

2026-A0033-1185-386

Le président du Comité des nominations de la Commission des études, Juan J. Torres Michel, vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, présente ce point.

À la suite de l'appel de candidatures tenu entre le 13 et le 24 avril derniers, le Comité des nominations a formulé ses recommandations de nominations, consignées au document 2026-A0033-1185-386. La Commission est invitée à procéder aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études, conformément au document 2026-A0033-1185-386, nomme :

À la Sous-commission des études supérieures :

Sylvie Gendron, professeure agrégée, vice-doyenne aux études supérieures, de la Faculté des sciences infirmières, à titre de membre

professeure, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

Mylène Bédard, professeure titulaire au Département de mathématiques et de statistique de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre professeure, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

James King, professeur agrégé au Département de géographie de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre professeur, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Jean-Michaël Lavoie, professeur agrégé, vice-doyen aux affaires étudiantes et aux études, de la Faculté de musique, à titre de membre professeur, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

À la Sous-commission de la recherche:

Éric Montpetit, professeur titulaire au Département de science politique, vice-doyen à la recherche, à la découverte et à la création, de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre représentant facultaire, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Hélène Girouard, professeure titulaire au Département de pharmacologie et de physiologie, vice-doyenne aux sciences fondamentales, de la Faculté de médecine, à titre de membre représentante facultaire, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Catherine Larochelle, professeure agrégée de clinique au Département de neurosciences de la Faculté de médecine, à titre de membre professeure de carrière, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Anne Marchand, professeure titulaire à l'École de design de la Faculté de l'aménagement, à titre de membre professeure de carrière, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes:

Philippe Gauthier, professeur agrégé à l'École de design, vice-doyen aux études et secrétaire, de la Faculté de l'aménagement, à titre de membre professeur, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Nelly Huynh, professeure titulaire au Département de santé buccale, vice-doyenne associée aux études et à l'amélioration continue, de la Faculté de médecine dentaire, à titre de membre professeure, et ce,

pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement:

Anne-Marie Émond, professeure titulaire au Département de didactique, vice-doyenne à la formation initiale en enseignement, de la Faculté des sciences de l'éducation, à titre de membre vice-doyenne aux études de premier cycle, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Christine Dufour, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre professeure, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Gabriel April-Lalonde, chargé de cours et superviseur de stage au Département de nutrition de la Faculté de médecine, à titre de membre chargé de cours, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Au Comité de l'interdisciplinarité:

Mélissa Leboeuf, adjointe à la directrice des études – Gestion études et développement, de la Faculté de l'apprentissage continue, à titre de membre représentante de cette Faculté, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Alexis Vallée-Belisle, professeur titulaire au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre professeur, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Caroline Traube, professeure titulaire à la Faculté de musique, à titre de membre professeure, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2030.

CE-1185-9 Élection d'un membre au Comité des nominations de la Commission des études

2026-A0033-1185-387

Le secrétaire général, Alexandre Chabot, présente ce point.

À la suite de l'appel de candidatures tenu entre le 13 et le 24 avril derniers, afin de pourvoir deux postes au Comité des nominations, une candidature admissible a été reçue. La personne proposée ayant accepté sa mise en candidature, celle-ci est élue par acclamation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études, conformément au document 2026-A0033-1185-387, nomme :

Michel Janosz, doyen de la Faculté de l'apprentissage continu, à titre de membre au Comité des nominations de la Commission des études, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 1^{er} juin 2026 et se terminant le 31 mai 2030, mais ne dépassant pas la durée de son mandat comme membre de la Commission des études.

CE-1185-10 Nomination de membres étudiants à des comités et sous-commissions de la Commission des études
2026-A0033-1185-388, 388.1

Le secrétaire général, Alexandre Chabot, présente ce point.

L'association étudiante concernée ayant transmis ses recommandations, la Commission est invitée à entériner la nomination de membres étudiants à des comités et sous-commissions de la Commission des études. Les recommandations et le projet de résolution sont consignés au document 2026-A0033-1185-388 (sommaire décisionnel). Le document 2026-A0033-1185-388.1 présente les lettres de désignation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études, conformément au document 2026-A0033-1185-388, nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

Anaël Sah, étudiant au premier cycle à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiant, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

À la Sous-commission des études supérieures :

Ana Maria Duman, candidate à la maîtrise à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Anna Lessard, candidate à la maîtrise à la Faculté des sciences infirmières, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

Ana Maria Duman, candidate à la maîtrise à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes :

Anaël Sah, étudiant au premier cycle à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiant, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Philippe Goulet, candidat à la maîtrise à la Faculté des sciences de l'éducation, à titre de membre étudiant, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Au Comité institutionnel de l'évaluation de l'enseignement:

Étienne Poliquin, étudiant au premier cycle à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Anne Bédard, étudiante au premier cycle à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

À la Sous-commission de la recherche:

Ana Maria Duman, candidate à la maîtrise à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Justine Wu, candidate à la maîtrise à la Faculté des sciences infirmières, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Au Comité de l'interdisciplinarité :

Ana Maria Duman, candidate à la maîtrise à la Faculté de médecine, à titre de membre étudiante, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030 ;

Cal Gutiérrez, étudiant à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre étudiant, et ce, pour un mandat de quatre ans débutant le 13 mai 2026 et se terminant le 30 juin 2030.

CE-1185-11 Affaires diverses

Une information est présentée, sur la tenue, le 21 mai prochain, d'une séance virtuelle de recherche documentaire, organisée par la Direction des bibliothèques.

CE-1185-12 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 9 juin 2026, à 14 heures.

CE-1185-13 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 16.

Adopté le 9 juin 2026, délibération CE-1186-2.

La présidente,

Le secrétaire général,

Pascale Lefrançois

Alexandre Chabot